

## DECLARATION ENVIRONNEMENTALE - CBC - 23/12/2016

Nous reconnaissons l'importance de préserver l'environnement et notre responsabilité face aux générations présentes et futures. En tant que société active en banque et assurances, il nous importe d'utiliser nos activités quotidiennes comme levier pour **renforcer notre impact positif** et **limiter notre impact défavorable** sur la société au sens large et sur l'environnement en particulier.

Comme présenté dans le cadre de durabilité de notre groupe KBC, la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise globale. La **responsabilité environnementale** est un des quatre domaines prioritaires étroitement liés à nos activités stratégiques qui ont été définis dans notre cadre de durabilité<sup>1</sup>:

1. Culture financière
2. Responsabilité environnementale
3. Promotion de l'esprit d'entreprise
4. Vieillesse ou santé

Pour ces quatre priorités, notre stratégie durable se traduit par la mise en œuvre de politiques strictes. Ces politiques garantissent la réduction de l'impact environnemental et sociétal de nos portefeuilles d'emprunts, d'investissements et de polices d'assurances, ainsi que le développement et l'offre à nos clients de fonds d'investissements responsables. Ces solutions commerciales sont développées au niveau KBC Groupe et appliquées par CBC dans le but d'améliorer son impact indirect.

En plus de notre stratégie globale, nous sommes aussi conscients de l'impact direct que causent nos opérations, bâtiments et déplacements. Nous souhaitons **renforcer la gestion environnementale de ces aspects afin de réduire notre empreinte écologique**.

Nous nous engageons à

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, liées à la consommation énergétique de nos bâtiments et à la mobilité de notre personnel
- Réduire notre consommation de matières premières et préserver la biodiversité, à travers une réduction de notre consommation de papier et un choix responsable des matériaux
- Eviter la pollution
- Respecter la législation environnementale en vigueur
- Atteindre les objectifs environnementaux fixés par le groupe KBC

Pour y parvenir, nous mettons en place un système de gestion environnementale selon la norme ISO14001. L'approche systématique nous permet d'identifier nos impacts significatifs et les risques et les opportunités afin de développer un plan d'actions adéquat pour notre société, de l'implémenter dans notre fonctionnement et d'en assurer le suivi.

En tant que direction de CBC, nous nous engageons pour l'**amélioration continue**, tant de notre système de gestion, que de nos performances environnementales.

Le Comité de Direction

<sup>1</sup>Cadre de durabilité : [https://www.kbc.com/fr/system/files/doc/sustainability-reponsability/FrameworkPolicies/CSD\\_CorporateSustainabilityFramework\\_fr.pdf](https://www.kbc.com/fr/system/files/doc/sustainability-reponsability/FrameworkPolicies/CSD_CorporateSustainabilityFramework_fr.pdf)